

# INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES (IP) : Instructions

## Département des Etudes Arabes

### Année universitaire 2021-2022

#### ➤ REALISER SON INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

L'inscription pédagogique (IP) est **obligatoire** et génère automatiquement l'**inscription aux enseignements et aux examens** au régime du contrôle continu.

Avant de procéder à votre inscription pédagogique en ligne, il est recommandé de **lire attentivement la brochure de votre formation** afin de prendre connaissance des différents enseignements qui composent votre cursus :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-arabes/formations>

Les **fiches IP** du département, disponibles ici, pourront vous guider dans vos choix :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-arabes/informations-departement/organisation>

- Pour les étudiant(e)s inscrit(e)s en **LICENCE** et en **diplômes d'établissement (DL/DC/DLC)**, l'inscription pédagogique se fait en ligne pour les 2 semestres sur la **plateforme IPWeb** :

<https://inscriptions-pedagogiques.inalco.fr/loginInscription.jsf>

Le lien est également disponible sur le site de l'INALCO, au menu :

*FORMATIONS*

*> S'inscrire à l'INALCO*

*> Etape 4 : Inscriptions pédagogiques*

- Pour les étudiant(e)s en **MASTER LLCER**, l'inscription se fait seulement par l'envoi de la **fiche IP en format PDF** mise en ligne sur la page du département :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-arabes/informations-departement/organisation>

Cette fiche doit être approuvée et signée par votre directeur/directrice de mémoire, ainsi que par le/la responsable de votre spécialité et du master.

Vous devez également soumettre la **fiche de déclaration du sujet de mémoire ou de stage**.

- Pour les étudiants en **MINEURE** ou en **PASSEPORT**, il suffira d'indiquer vos choix au secrétariat pédagogique dans un e-mail. Merci d'indiquer dans l'objet de votre e-mail : « *IP Mineure ou Passeport : NOM Prénom* » (selon votre régime d'inscription).

Veillez à respecter le nombre de crédits imposé (12 ECTS par an). Les crédits sont mentionnés sur les brochures des diplômes.

## À TOU(TE)S LES ÉTUDIANT(E)S

Lorsque vous évoquez un enseignement, quel qu'il soit, merci de :

- **toujours préciser son intitulé exact** ainsi que son **code**
- si vous évoquez un **groupe**, veuillez préciser le **jour**, l'**horaire** et le **nom de l'enseignant(e)**
- **signer** chacun de vos messages avec **NOM Prénom, n° étudiant et formation**

➡ Afin que votre inscription pédagogique soit prise en compte, vous devez impérativement **envoyer votre contrat ou fiche pédagogique complétée au secrétariat pédagogique** selon l'un de ces trois formats :

- Par **e-mail (à privilégier)** :
  - Diplôme d'initiation : [secretariat.initiationarabe@inalco.fr](mailto:secretariat.initiationarabe@inalco.fr)
  - Intensif, L1, L2, L3, Master, Mineure, Passeport : [secretariat.arabe@inalco.fr](mailto:secretariat.arabe@inalco.fr)
- Par **courrier** :

INALCO – DSVE  
Département des Etudes Arabes  
Bureau 3.41A  
65 rue des Grands Moulins  
CS21351  
75214 PARIS cedex 13
- À déposer dans la **boîte aux lettres** du département à côté du bureau 3.26

⚠ **Avant l'envoi, veuillez à vérifier votre contrat pédagogique.**

Votre contrat pédagogique est à envoyer au plus tard le **25 septembre 2021**.

**Vous recevrez un e-mail de confirmation dès que votre contrat pédagogique sera vérifié et validé par le secrétariat pédagogique**, potentiellement même après le début des enseignements.

Pour toute **erreur** ou tout **changement**, veuillez adresser un **e-mail au secrétariat**.

**! N. B. :** en **L1 Arabe Littéral**, les éléments *ALIA110A Pratique écrite*, *ALIA110B Pratique orale*, et *ALIA110C Thème* sont tous regroupés sous *ALIA110D Version*. Les étudiant(e)s suivent un groupe de *Version* prenant la forme de 2 TD hebdomadaires de 3 heures chacun.

**! N. B. :** en **L2 Arabe Littéral**, les éléments *ALIA210B Pratique écrite* et *ALIA210B Pratique orale* sont regroupés sous *ALIA210D Thème* et *ALIA210E Version*. Les étudiant(e)s suivent un groupe de *Thème* et un groupe de *Version*, prenant chacun la forme d'un TD de 3 heures par semaine.

**! N. B. :** en **L2 et L3**, en **UE4**, vous avez obligatoirement **2 enseignements** à choisir, qui ne figurent pas forcément sur IPWeb. Si vous voyez la mention « **EC à préciser au contrat** » sur votre contrat pédagogique, veuillez préciser dans le corps de l'e-mail, quand vous enverrez votre contrat pédagogique, le ou les enseignements que vous souhaitez suivre en précisant les codes et intitulés.

➤ **Dispense d'assiduité au contrôle continu (inscription au contrôle terminal)**

L'inscription pédagogique vaut pour inscription au régime du contrôle continu. Pour les étudiants salariés, en double cursus ou pour tout autre motif justifié vous empêchant d'assister à un ou plusieurs enseignements, vous pouvez faire une demande de **dispense d'assiduité et de dérogation au contrôle continu**, afin d'être inscrit au régime du **contrôle terminal**. Le formulaire ci-dessous est à envoyer par e-mail au secrétariat pédagogique avec les justificatifs demandés et sera soumis à l'approbation de la direction du département. Vous recevrez la décision par e-mail.

*N.B. : La dispense d'assiduité ne peut être accordée aux étudiant(e)s boursier(e)s.*

**Demande de dispense d'assiduité et de dérogation au contrôle continu :**

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-arabes/informations-departement/admissions>

➤ **Validation d'Acquis (VAC)**

Si vous souhaitez demander une **validation d'acquis (VAC)** pour des enseignements que vous avez déjà validés par ailleurs, vous devez en faire la demande auprès du secrétariat pédagogique. Le formulaire ci-dessous est à envoyer par e-mail avec les justificatifs demandés et sera soumis à l'approbation de la direction du département. Vous recevrez la décision par e-mail.

**Demande de VAC :**

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-arabes/informations-departement/admissions>

➤ **COMPRENDRE LE PLANNING**

Le planning de l'INALCO est accessible depuis le site : <https://planning.inalco.fr/public>

À noter qu'en raison de la situation sanitaire, une partie des enseignements pourra être assurée en **présentiel** ou en **distanciel**. Le caractère distanciel ou présentiel de chaque séance sera précisée sur le planning.

Les enseignements à distance sont assurés via la plateforme **Moodle**.

Les enseignements mentionnés comme « **asynchrones** » sont des cours dont le contenu sera accessible en ligne à tout moment, indépendamment de l'horaire indiqué sur le planning.

**ATTENTION !** Veillez à vérifier le planning **chaque semaine** car le caractère présentiel ou distanciel peut varier d'une semaine à l'autre.